

**Signature d'un partenariat ONF – IGN
pour le développement durable et l'innovation dans la filière forêt-bois**

CONTACTS PRESSE

IGN

Sophie Couturier
01 43 98 83 05
06 85 31 34 90
sophie.couturier@ign.fr

Corinne Waechter
01 43 98 83 12
06 45 37 45 73
corinne.waechter@ign.fr

ign.fr - geoportail.gouv.fr

@IGNpresse



Christian Dubreuil, directeur général de l'ONF et Daniel Bursaux, directeur général de l'IGN ont signé le 14 mars un partenariat stratégique en présence de Mme Pascale Got*, députée de Gironde. Ce partenariat s'inscrit dans les orientations des ministères de tutelle (agriculture et environnement), en particulier celles du Programme National de la Forêt et du Bois (PNFB) adopté par décret le 8 février dernier.

Les principaux objectifs de ce partenariat sont les suivants :

ONF

Christiane Baroche
01 40 19 58 07
06 07 78 09 84
christiane.baroche@onf.fr

onf.fr

@ONF_Officiel

- Mieux connaître la ressource forestière (évaluation, exploitabilité) pour répondre aux besoins de la filière forêt-bois et à ceux des territoires en matière d'aménagement,
- Développer des programmes de recherche/développement communs en particulier par l'utilisation des nouvelles technologies liées à la télédétection et au LIDAR (light detection and ranging),
- Créer de la valeur par la fourniture de services innovants au travers d'une logique de plate-forme commune pour répondre aux enjeux portés par la filière forêt-bois, l'aménagement du territoire et les demandes de la société,
- Concevoir des produits et services communs autour de l'accueil du public et de la randonnée en forêt (services numériques, cartes de randonnées...).

Ce partenariat stratégique fixe une feuille de route pour la période 2017-2020 dont découlera chaque année un plan d'action. Il vise à partager des compétences, valoriser la complémentarité entre les deux établissements, développer des outils innovants pour accompagner l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois et les usagers de la forêt.

**Mme Pascale Got est présidente du Comité de la filière forêt-bois de l'IGN et membre du Conseil d'Administration de l'ONF.*



À propos de l'IGN

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est l'opérateur de l'Etat en matière d'information géographique et forestière de référence, certifiée neutre et interopérable. L'Institut développe en permanence de nouveaux référentiels, produits et géoservices, répondant aux besoins croissants et évolutifs en données cartographiques et en informations géolocalisées. Puissant acteur public du numérique pour la description multi-thèmes du territoire, l'Institut intervient en appui à l'évaluation et à la mise en œuvre des politiques publiques de prévention des risques, d'aménagement du territoire, de développement durable, de défense et de sécurité. Grâce à ses cinq laboratoires de recherche, l'IGN entretient un potentiel d'innovation de haut niveau dans les domaines de la géodésie, de la topographie vectorielle, de l'optique et de l'électronique, du traitement des images et de l'inventaire forestier.

L'ENSG-Géomatique, l'Ecole nationale des sciences géographiques de l'IGN, forme les futurs ingénieurs de l'information géographique.

À propos de l'ONF

L'ONF, fort d'un maillage territorial conséquent, 10 000 personnes réparties sur l'ensemble du territoire, gère près de 11 millions d'hectares de forêts, dont six millions dans les départements d'outre-mer, 4,7 millions en métropole. Il assure le renouvellement et le bon entretien des 1 300 forêts domaniales (propriété de l'État) et des 15 600 forêts des collectivités. La gestion des forêts publiques doit permettre de concilier 3 objectifs : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public. Elle s'appuie sur le « régime forestier » qui apporte un cadre réglementaire et un ensemble de garanties pour préserver les forêts sur le long terme tout en assurant le renouvellement des ressources en bois.

L'ONF assure également des missions de service public (prévention et gestion des risques naturels) et propose des produits et des services pour les collectivités et les entreprises.

L'IGN et l'ONF sont placés sous la double tutelle de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer et du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.